

Implantation d'ITER

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **87 (2007)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Implantation d'ITER

Une opportunité majeure pour le développement économique et l'aménagement régional, une décision internationale. La communauté internationale a retenu le site de Cadarache pour construire le réacteur de recherche ITER, et investir 10 milliards d'euros pendant 50 ans sur cette expérience.

L'objectif est de démontrer la possibilité scientifique et technologique de la production d'énergie par la fusion des atomes. Il ne s'agira pas d'un site de production mais d'un laboratoire international impliquant l'Union européenne, la Chine, la République de Corée, les États-Unis, l'Inde, le Japon et la Russie.

Un contexte énergétique et environnemental mondial de plus en plus tendu. En l'espace de quelques années, l'opinion publique a pris conscience du défi énergétique pour l'humanité face à l'annonce

d'un dérèglement climatique. Il faut remplacer l'utilisation de ressources énergétiques non renouvelables et émettrices de gaz à effet de serre (hydrocarbures, charbon) par des énergies nouvelles.

ITER s'inscrit dans cet objectif. Le monde a les yeux tournés vers notre région. Notre territoire doit saisir cette opportunité nouvelle et unique d'accueillir un centre de recherche mondial. Il faut accompagner ce projet pour conforter l'identité d'une région dynamique et innovante, pour assurer un développement réfléchi et harmonieux du territoire, pour offrir à ses habitants une qualité de vie supérieure et pour accroître son attractivité et sa performance économiques.

Il est de la responsabilité des acteurs économiques de rassembler et d'organiser l'ensemble des forces régionales pour faire du projet ITER lui-même un outil d'aménagement régional et de

développement durable. Cette posture régionale permettra au projet d'être une réussite et d'en tirer le meilleur parti pour l'économie, les populations et l'image de la région. Les entreprises s'inscrivent dans cette logique et contribueront à cette dynamique générée par ITER pour développer l'économie et l'emploi.

Le choix du site d'accueil du réacteur de fusion thermonucléaire expérimental ITER à Cadarache correspond à l'engagement des Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur Corse à tout mettre en oeuvre pour obtenir un des projets clés pour l'avenir économique de la région. Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se mobilise, aux côtés de l'Union patronale régionale et des fédérations professionnelles, afin de proposer un dispositif global d'accompagnement pour les entreprises, qui consiste notamment à :

- être le point d'entrée économique d'ITER en région,
- recueillir et diffuser une information complète sur les aspects technologiques et économiques du programme,
- accompagner les entreprises (volets diagnostics, emploi, formation, assistance),
- identifier les appels d'offres et les consultations relatifs à la mise en place d'ITER et préparer les entreprises à y répondre,
- assurer la fonction d'interface entre les entreprises, les instances nationales et les régions voisines.

« sources : CRCI PACA »

